

18-60 pour 100 en 1882 ; 2. Les listes des électeurs de 1891 contiennent les noms de 1,132,201 personnes ayant qualité, dans le Dominion, en vertu des dispositions de la loi de voter à l'élection des députés à la Chambre des Communes ; le recensement fixe à 1,268,310 le nombre des personnes en âge de voter ; ainsi, il y avait 136,109 personnes de plus en âge de voter, qu'il n'y en avait d'inscrits sur les listes, ce qui indiquerait, si l'on tient compte des répétitions de noms sur les listes, qu'il y avait beaucoup plus que 136,109 personnes en âge de voter qui ne possédaient pas les autres qualifications requises pour exercer la franchise, ou qui les possédant avaient négligé de se faire inscrire sur les listes ; 3. Les listes des électeurs de 1894 renferment un nombre de noms plus grand que celui fourni par l'estimation faite du nombre des personnes en âge de voter, ce qui indiquerait soit que la répétition des mêmes noms dans la préparation de ces listes a été beaucoup plus fréquente, ou que, en pratique, la loi électorale, établit le suffrage universel.

L'état analytique suivant indique les provinces dans lesquelles les listes des électeurs contiennent plus de noms que le recensement n'en donne comme étant de personnes en âge de voter, ainsi que les provinces dans lesquelles le cas contraire se présente. On verra que les provinces dans lesquelles les listes des électeurs renferment plus de noms que n'en indiquerait le recensement sont Manitoba et Ontario. Toutes les autres provinces ont, d'après le recensement, un plus grand nombre de personnes en âge de voter que leurs listes d'électeurs n'en contiennent. Les répétitions de noms sur les listes doivent en conséquence se produire d'une manière anormale dans Ontario et le Manitoba, où les personnes ayant plus d'un vote, et par suite, figurant sur plus d'une liste, sont en nombre relativement plus grand que dans les autres provinces.

LISTES ÉLECTORALES ET STATISTIQUES DU RECENSEMENT COMPARÉES PAR PROVINCES, EN 1891 ET 1894.

PROVINCES.	Electeurs inscrits en 1891 excédés par recensement.	Electeurs inscrits en 1891 excédant recensement.	Electeurs inscrits en 1894 excédés par recensement.	Electeurs inscrits en 1894 excédant recensement.
Ontario		8,993		12,288
Québec	52,484		15,501	
Nouvelle-Ecosse	16,747		7,097	
Nouveau-Brunswick.....	9,968		10,486	
Ile du Prince-Edouard.....	2,691		1,763	
Manitoba		1,331		5,939
Colombie anglaise.....	30,898		19,670	
Les Territoires.....	24,958		26,653	

ALIÉNÉS.

1587. Les statistiques générales du recensement relatives aux aliénés se trouvent au paragraphe 255.

A l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de Québec, le soin des aliénés dans tout le Dominion, est confié à l'Etat, c'est-à-dire au gouvernement de